

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 15 décembre 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2022

N° 22-12-18

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal

Secrétaire de séance : Gilles GRANGIER

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Solange MORERE à Philippe DENIS – Gérard ALLANCHE à Gilles GRANGIER – Edith CONSIGNY à Christine PALLEY.

Membre absent : Joaquim DE ALMEIDA – Lydie THOLLOT.



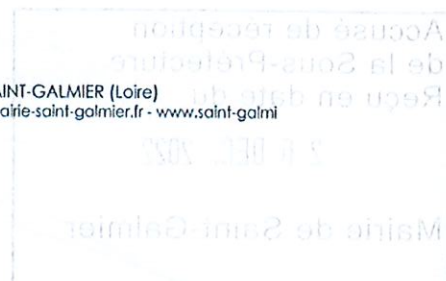
Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

2 0 DEC. 2022

Mairie de Saint-Galmier



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n° 2022-110 – SMACL – Avenant n° 2 – Révision superficie déclarée "dommages aux biens" au 01/01/2023
- Décision n° 2022-111 – ORANGE EVENTS - Forfait raccordement Event Audio avec technicien d'intervention pour la foire de la Sainte Catherine du 24/11/22 au 28/11/22 - 360 € HT soit 432 € TTC.
- Décision n° 2022-112 – Modernisation, extension et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection – Avenant n° 2
- Décision n° 2022-113 – Mme Emma COLLET – Magasin L'air de rien – Mise à disposition d'un local situé à l'étage inférieur du parking Peyret Lacombe pour une durée de un an – 50 € / mois.
- Décision n° 2022-114 – ARCHIVES MUNICIPALES de Saint-Etienne - Convention de prêt gratuit d'exposition itinérante à l'école publique la Colombe, Galerie du Caveau des Arts et Ecole privée Saint-Joseph du 21/11 au 30/11/2022.
- Décision n° 2022-115 – SMACL - Avenant n°3 - Véhicules à moteur : modification de l'état des véhicules assurés.
- Décision n° 2022-116 – Marché public de confortement d'un mur de soutènement en pierres confié à la société PYRAMID pour un montant de 153 868,31 € HT soit 184 641,97 € TTC.
- Décision n° 2022-117 – LA BAROUFADA Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle de Noël le 18 décembre 2022 - Prestation à 1 300 € HT soit 1 371 € TTC.
- Décision n° 2022-118 – ATELIER CERAMIQUES ET CIE – Convention de mise à disposition gratuite d'une salle d'exposition, située Place Vieille Grenette, le week-end du 3 et 4 décembre 2022.
- Décision n° 2022-119 – PAROISSE ST TIMOTHEE - Convention de mise à disposition de l'Eglise de Saint-Galmier pour un concert le 4 décembre 2022 - Compensation des frais de 200 €.
- Décision n° 2022-120 – Convention pour la mise à disposition gratuite de l'espace 3 du Pôle des services, pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2023, pour les permanences effectuées par :
 - La FNATH – Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés
 - La Mission Locale du Forez
 - Utile Sud Forez
 - UNAFAM
- Décision n° 2022-121 – Contrat de bail à ferme – EARL Régis CLAVEL
- Décision n° 2022-122 – Contrat de bail à ferme – Dylan BARCET

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 décembre 2022.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
20 DEC. 2022
Mairie de Saint-Galmier

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gilles GRANGIER

